

Séance du 12 septembre 2019

L'an deux-mille-dix-neuf, le douze septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame MARTIN Martine, Maire.

Présents : MM. LAGARDERE Régis, LAURIER Patrice, PASQUALI Patrick, COUSTURIAN Benoît, Mmes DIANA Hélène.

Excusés : Mme TERRAIL Elisabeth, Mrs ROUET Patrice, LAVIGNE Robert,

Secrétaire de séance : Mme DIANA Hélène.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour du Conseil Municipal :

- point n° 11 : devis mise en conformité chauffage église,
- point n°12 : Proposition contrat de sauvegarde des données de Double Clic.

Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

Proposition d'une santé communale

Madame le maire informe l'assemblée qu'il y aura une réunion d'information organisé par le groupe AXA pour une proposition de mise en place d'une santé communale.

La réunion a lieu le 19 septembre 2019 de 9h00 à 12h00.

Devis EGEF Sud-Ouest : capture de pigeons

Madame le maire fait lecture du devis d'EGEF Sud-Ouest pour la capture de pigeons.

Après lecture, le conseil municipal demande à Mme le maire de se rapprocher de cette entreprise pour revoir les modalités et tenter de négocier pour rallonger la durée du programme. Si une nouvelle proposition est faite, elle sera de nouveau examinée par le conseil municipal.

Courrier concession cimetière

Madame le maire fait lecture d'un courrier concernant une concession qui faisait partie de la procédure de reprise en terrain commun.

Ces personnes disent ne pas avoir été informées.

Madame le maire rappelle que la commune a suivi la procédure correctement. Un courrier de réponse leur a d'ailleurs été adressé en ce sens, courrier réalisé en collaboration avec le Groupe Elabor qui a mené tous les éléments techniques et juridiques de ladite procédure.

Devis ES Sécurité : installation caméra Agence Postale Communale

Madame le maire fait lecture du devis ES Sécurité pour la mise en place de caméra à l'Agence Postale Communale.

Après lecture, le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Madame le maire fait lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets délivré par le SICTOM EST. Ce rapport est consultable en mairie.

Délibération pour modification du tableau des effectifs

Création d'un poste d'agent de maîtrise et augmentation des heures

Madame le maire informe l'assemblée qu'il est souhaitable :

- d'ouvrir l'emploi d'adjoint polyvalent des services techniques au cadre d'emplois des agents de maîtrise,
- d'augmenter les heures de l'emploi de secrétaire de mairie.

Les fonctions attachées à l'emploi d'agent de maîtrise seraient les suivantes :

- agent polyvalent des services techniques.

Elle propose de modifier le tableau des emplois à compter du 12 septembre 2019 pour intégrer les modifications demandées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi modifiée N° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil municipal, le 5 juillet 2017,

DECIDE :

A- Les effectifs du personnel sont fixés comme suit :

EMPLOIS	Nombre de postes identiques	Durée Hebdo.	FONCTIONS	CADRES D'EMPLOIS ou GRADES des fonctionnaires occupant l'emploi
Secrétaire de mairie	01	29 heures	- Préparation et suivi des décisions du Maire et du Conseil Municipal, - Finances, - Actes administratifs, - Gestion des ressources humaines.	Cadre d'emploi des adjoints administratifs
Adjoint polyvalent des services techniques	01	35 heures	- Entretien des voies et des chemins, - Entretien des espaces verts, - Entretien des bâtiments.	Cadre d'emploi des agents de maîtrise
Adjoint technique territorial	01	20 heures	- Entretien des voies et des chemins, - Entretien des espaces verts, - Entretien des bâtiments	Cadre d'emploi des adjoints techniques
Chargé de mission	01	15.50 heures	Gestion de l'agence postale communale	Cadre d'emploi des adjoints administratifs

B - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits aux chapitres du budget prévus à cet effet.

Aménagement Agence Postale Communale : compte rendu de la commission de LA POSTE

Madame le Maire présente au conseil municipal le compte rendu de la commission responsable des agences postales communales. Une enveloppe a été allouée à la commune pour le réagencement de l'agence. Les artisans ont été contactés et les devis réalisés entrent dans le montant de l'enveloppe. Ces travaux vont être réalisés avant la fin de l'année.

Devis réparation horloge

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise Laumaillé pour la restauration en atelier du système de minuterie et des aiguilles du cadran de l'horloge. Il est nécessaire de remplacer la transmission permettant l'entraînement de l'aiguille des heures. Ce devis qui s'élève à 1032€ TTC est validé par le conseil municipal.

Devis CARRERE SA : réfection lotissement et Rue du Lavoir

Monsieur régis Lagardère présente au conseil municipal le devis établi par l'entreprise Carrère pour la réfection de la chaussée de la rue Roger Carrère et de la rue du Lavoir. Il s'agit de travaux correspondants à de la réparation localisée en point à temps et grave émulsion pour rattraper les déformations importantes et reboucher les nids de poules. Ce devis s'élevant à 4011.12€ TTC est validé par le conseil municipal.

Il est également signalé qu'au bas de la rue du lavoir, il serait nécessaire de faire arraser l'accotement afin de permettre à l'eau de s'écouler dans le fossé.

Taxe aménagement 2020

Le conseil municipal décide de n'apporter aucune modification aux taux et exonérations de la taxe d'aménagement pour l'année 2020.

Devis mise en conformité chauffage église

Un devis d'une hauteur de 3600€ a été présenté par une entreprise spécialisée. Le conseil municipal décide de ne pas réaliser ces travaux, le montant n'ayant pas été prévu au budget.

Proposition contrat de sauvegarde des données de Double Clic

Madame le maire fait lecture de la proposition du contrat de sauvegarde de données. Les données seront automatiquement sauvegardées chez le prestataire de service. Le conseil municipal après délibération choisit l'option PRO pour 25€ HT/mois.

Questions diverses :

Renouvellement des conventions pour MAD terrain de foot : La convention de mise à disposition du terrain de sport sera renouvelée pour la saison 2019/2020 entre la commune de Mauvezin, la RSM et la commune de Monfort sur le modèle de l'an passé.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les documents

Logement T4 : Le logement est de nouveau loué depuis le mois de juillet.

Salle des fêtes : La CCBL a demandé l'accord de la commune pour occuper la salle des fêtes pour son repas de fin d'année. Le conseil municipal accepte cette demande.

Mail association « Soin du Corps et de l'Esprit : L'association demande au conseil municipal de pouvoir utiliser la salle des archives aux mêmes conditions que l'an passé. Le conseil municipal accepte également cette demande.

Ecocup : 500 gobelets réutilisables seront commandés afin de ne plus en utiliser de jetables.

La séance est levée à 23h.